

# ***La chronique ovine***

## **Ténia : 6 mois de pâturage sont nécessaires avant l'immunisation**

Le ténia est le premier parasite digestif des agneaux d'herbe. Les jeunes agneaux ou les animaux qui n'ont jamais pâturé se contaminent dès les premiers brins d'herbe ingérés, en avalant un acarien, l'oribate, qui est l'hôte intermédiaire du ténia. Les premiers signes cliniques peuvent apparaître sur les agneaux ou les agnelles dès 5 à 6 semaines après la mise à l'herbe. Les animaux présentent alors un mauvais état général avec un déficit de croissance. Des troubles digestifs avec constipation ou diarrhée, un amaigrissement et une laine sèche et cassante sont des signes possibles. Les agneaux manquent de vigueur, avec une anémie possible. Le risque d'enterotoxémie est accru.

## **5 semaines après la mise à l'herbe**

Le traitement se fait par administration d'un médicament spécifique du ténia ou d'un produit polyvalent ténia-strongles à partir de 5 semaines après la sortie à l'herbe ou le début de la consommation effective d'herbe. Le renouvellement du traitement, 5 à 6 semaines après la première administration, peut être nécessaire. L'immunité contre le ténia se développe en quelques mois. Ce ne sera donc plus un souci dans la plupart des cas après 6 mois de pâturage.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la vidéo « le ténia du jeune agneau » sur [www.idele.fr](http://www.idele.fr) et [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr).

*Photo semaine 17-17 : une vidéo est disponible sur le sujet sur [www.idele.fr](http://www.idele.fr) dans la série *la chronique ovine en image**

Laurence SAGOT (Institut de l'Élevage – CIIRPO)